



PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire
- Formation accessible dès 16 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE
POUR LES MINEURS



DURÉE

- 35h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par formateur, en plus d'un responsable pédagogique



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6h



COÛT

- 375 € par personne



TARIF GROUPE



TEXTES OFFICIELS

- Recommandations Premiers Secours RIFC PS FNPC • Scénario pédagogique PSE1

ARRÊTÉ DU 20/08/2018

FORMATION EN ÉQUIPE

DEVENEZ SECOURISTE

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1

PSE 1

Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant, les **capacités nécessaires afin de porter secours**, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente et/ou en complément des services publics concernés.

Contenu de la formation

- **Évoluer** dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- **Assurer** une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- **Réaliser un bilan** et assurer sa transmission aux services appropriés.
- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne :
 - Les hémorragies externes.
 - L'inconscience.
 - La défibrillation automatisée externe.
 - L'obstruction brutale des voies aériennes.
 - Les trauma. des os et des articulations.
 - La noyade.
 - Les détresses vitales.
 - L'arrêt cardiaque.
 - Les malaises et la maladie.
 - Les accidents de la peau.
- **Assister** des équipiers secouristes **PSE2**, lors de manoeuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- **Adapter** son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique
- Étude de cas d'amorçage
- Exposé
- Démonstrations pratiques
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel
- Cas concrets

Conditions de validation

La **décision de certification** est prise par l'équipe de formateurs à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences de chaque apprenant. Celles-ci sont **consignées et reportées sur un procès-verbal**.

Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes :

- il a suivi l'**intégralité de la formation**.
- il a validé **tous les gestes techniques**.
- il a validé **au moins une fois l'une des six compétences**.

Les avis seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique à l'issue de la formation.